

Pierre-Paul FOURCADE
La Chaslerie
La Haute Chapelle
61700 – Domfront-en-Poiraise
06 12 96 01 34
penadomf@msn.com

Domfront-en-Poiraise, le 5 avril 2021

Direction régionale des affaires culturelles
de Basse Normandie
Conservation régionale des monuments historiques
13 bis rue Saint-Ouen
14052 – CAEN CEDEX 04
- à l'attention de Mme (...) -

Objet : Manoir de la Chaslerie (Orne) – Demande de paiement de subventions pour travaux sur parties classées.

P.J. : 9 factures et 1 R.I.B.

Madame,

Vous trouverez ci-joint les dossiers de demande de paiement de subvention suivants :

1 – Essentiel du solde de la subvention pour la « restauration de la charpente et de la couverture des écuries et du colombier » :

A la suite des paiements précédents au titre de cette subvention, il reste 16 083 € à m'attribuer. Le taux de ladite subvention étant de 45 %, ceci correspond à un reliquat de dépense subventionnable de 35 740 €. La date-limite de consommation de cette subvention a été repoussée de quatre ans en avril 2019.

Je vous transmets dans ce cadre la facture acquittée de Sébastien LEBOISNE, menuisier, en date du 28 octobre 2020 et pour un montant de **33 062,38 € T.T.C.** Je vous prie donc de me régler à ce titre **14 878 € de subvention.**

Après le règlement de cette part de cette subvention, il restera donc 2 678 € T.T.C. de dépense encore subventionnable dans cette enveloppe.

2 – Partie des subventions pour maîtrise d'œuvre sur travaux de menuiserie extérieures du logis :

A ce jour, deux tranches de travaux relatives aux menuiseries extérieures du logis ont fait l'objet de conventions avec la D.R.A.C.

Je vous transmets dans ce cadre les factures suivantes que j'ai réglées à ce jour pour **un montant total de 23 592,64 € T.T.C.** :

- facture acquittée du 30 juin 2016 de M. (...), d'un montant de **5 000 € T.T.C.**
- facture acquittée du 12 décembre 2016 de M. (...), d'un montant de **1 325,01 € T.T.C.**
- facture acquittée du 22 septembre 2017 de M. (...), d'un montant de **3 605,25 € T.T.C.**
- facture du 6 juin 2019 de M. (...), d'un montant de **1 530 € T.T.C.**
- facture du 18 novembre 2019 de M. (...), d'un montant de **1 529 € T.T.C.**
- facture du 20 novembre 2019 de Mme (...), d'un montant de **2 851,38 € T.T.C.**
- facture du 20 janvier 2020 de Mme (...), d'un montant de **972,46 € T.T.C.**
- facture du 7 août 2020 de Mme (...), d'un montant de **3 025 € T.T.C.**
- facture du 25 septembre 2020 de Mme (...), d'un montant de 2 044,90 € T.T.C. et facture du même jour de la même, d'un montant de 2 090 € T.T.C., que j'ai réglées à ce jour pour un montant total de **3 754,59 € T.T.C.**

Quant à l'imputation de ce montant de 23 592,64 € T.T.C., je vous propose d'en affecter :

- 8 700 € H.T., soit 9 570 € T.T.C. à la sous-enveloppe « Maîtrise d'œuvre » de la « convention de subvention d'investissement » du 13 novembre 2017 ; cette somme de 9 570 € T.T.C. est à comparer aux 9 930,26 € T.T.C. des factures ci-jointes de M. (...); il y a donc 360,26 € T.T.C. de ce total qui excèdent la sous-enveloppe prévue dans cette convention. Le taux de subvention prévu à cette convention étant de 35 %, je vous prie de me régler à ce titre **3 349,50 €.**
- le solde, soit 14 022,64 € T.T.C., à la sous-enveloppe de 23 670 € H.T., soit 26 037 € T.T.C., prévue au titre de la « maîtrise d'œuvre » de la « convention de subvention d'investissement » du 17 septembre 2019. Le taux de subvention prévu à cette convention étant de 35 %, je vous prie de me régler à ce titre **4 907,92 €.** Il resterait ainsi à consommer 12 013,60 € T.T.C. de cette sous-enveloppe.

Au total, je vous prie donc de me régler la somme de **23 135,42 €**, si possible par virement à mon compte au CIC de Domfront (R.I.B. joint).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.